

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
13	09	10

SEANCE DU 07 AVRIL 2025

DATE DE LA CONVOCATION 31/03/2025 L'an Deux Mille vingt cinq et le 07 avril à 19 heures 30

DATE D’AFFICHAGE
31/03/2025

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Clarence Appell, Peggy Viola, Frédéric Thomas, Benjamin Bou Aziz, Nathalie Jacquier, Cyril Durand, Sandra Fiorèse, Fabrice Mermin

Représenté : Brigitte Simon (pouvoir à Fabrice Mermin)

Absent : Jean-Christophe Eichenlaub, Patrick Bastien, Carlos Coelho

Secrétaire de séance : Sandra Fiorèse

• **Délibération n°3 : Vote des taux de fiscalité directe locale pour 2025**

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux et de les maintenir comme en 2024, les ressources attendues si les taux sont maintenus étant les suivantes :

	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Taux voté en 2024	Produits attendus en 2025
Taxe foncière bâtie	1 376 000	29.83 %	410 461 €
Taxe foncière non bâtie	26 200	104.00 %	27 248 €
Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires)	347 300	9.70 %	33 688 €
Majoration de taxe d'habitation	330 100	30 %	9 606 €
		Total	481 003 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité, approuve le maintien des taux de fiscalité directe locale pour 2025.

Fait à le MONTCEL, le 08/04/2025

Le secrétaire de séance,
Sandra Fiorèse



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Antoine HUYNH

